

Les désherbants chimiques proscrits

Contre les mauvaises herbes, la Ville a décidé de ne plus utiliser de produits phytosanitaires. Les services techniques mettent en œuvre différentes techniques pour désherber naturellement.



Pour éradiquer les mauvaises herbes, les agents des espaces verts utilisent entre autres la binette.

Quand on n'utilise plus de produits chimiques pour éliminer les mauvaises herbes, il n'existe pas de solution miracle pour les remplacer : c'est tout un ensemble de mesures qui sont nécessaires. Un travail en amont est possible notamment lors de la création de nouveaux massifs. C'est la solution la moins onéreuse et la plus adaptée. La Ville a notamment choisi de pailler ses espaces fleuris soit avec des déchets d'ardoise soit avec du bois de coupe broyé. Le balayage régulier des trottoirs évite également la pousse des mauvaises herbes. Mais quand les pissenlits, valérianes et chardons pointent tout de même le bout de

Changer de regard

leur nez, des techniques curatives sont mises en œuvre. L'eau chaude ainsi que l'émulsion de noix de coco et d'amidon de maïs grillent la plante. Le rabot grille et la binette la coupent. Les agents font également la chasse aux mauvaises herbes à la binette ou en l'arrachant manuellement. Ces procédés naturels n'empêchent cependant pas la repousse. Un seul passage ne suffit pas. En attendant que les agents des espaces verts reviennent, c'est donc à chacun d'être plus tolérant et de regarder la nature autrement.

Projet

Un lopin de terre pour cultiver son jardin

Manger les légumes de son jardin est un plaisir que tout le monde ne peut pas s'offrir. Les jardins familiaux sont là pour pallier l'absence de terrains de certains Avrillais. Mais les 53 parcelles de l'Adézière sont toutes occupées. Seules une ou deux se libèrent chaque année alors que la liste d'attente est d'une trentaine de personnes.

Un aménagement progressif

Pour faire face à cette demande, la Municipalité a décidé de créer de nouveaux jardins familiaux. Ils se situeront dans le quartier Ardenne après le cimetière paysager. Ce projet s'inscrit dans un aménagement plus global, celui de la Ceinture verte. À proximité, le plan d'eau existant sera aménagé. Une aire de jeux et un labyrinthe végétal sont également à l'étude.



À l'Adézière, seules une ou deux parcelles se libèrent chaque année.

Les nouveaux jardins devraient être disponibles entre novembre 2012 et janvier 2013. Un hectare leur sera d'abord réservé. « L'aménagement sera progressif, explique Philippe Bolo, conseiller municipal en charge du projet. Tous les jardiniers en attente disposeront d'une

parcelle. Nous verrons ensuite selon l'évolution de la demande. »

Contrairement aux jardins de l'Adézière, les parcelles ne seront pas toutes à la même dimension. « Il faut du temps pour cultiver un jardin de 200 m². Nous proposerons des jardins de taille variable, adaptée aux besoins des jardiniers. Nous les disposerons de manière à ce que les jardiniers les plus expérimentés puissent côtoyer les novices et qu'il y ait des échanges », précise Philippe Bolo. Un système de récupération d'eau de pluie sera mis en place et toutes les bonnes idées à prendre seront étudiées pour que chacun se sente bien en cultivant son jardin.

POUR INFO

Les jardins s'ouvrent au public

Pour son vingtième anniversaire, l'association des jardiniers d'Avrillé propose des portes ouvertes samedi 17 septembre de 9h à 12h30. L'occasion de montrer aux Avrillais ce qu'offrent les parcelles comme possibilités et de prendre contact avec l'association pour s'inscrire sur la liste d'attente.